

# La Floraison Littéraire



## Charte de vie de La Floraison littéraire !

- Chaque participant à un Atelier de la Floraison littéraire, accepte d'être responsable de soi-même durant le dit atelier.
- Chaque participant s'engage à être bienveillant et à l'écoute des autres participant.e.s.
- Chaque participant s'engage à ne pas se moquer ou à émettre des commentaires négatifs non-constructifs à l'égard des autres participants.
- Chaque participant s'engage à ne pas plagier, copier ou dénigrer les textes construits et présentés au sein des Ateliers.
- Les participants ne sont pas obligés de retransmettre leur texte oralement ou physiquement aux autres membres du groupe lors des moments prévus.
- Les participants peuvent se sentir libres d'interpeller l'animatrice durant l'atelier au regard de difficultés possibles ou s'ils ne se sentent pas à l'aise d'effectuer un exercice.
- Chaque avis et retours sont les bienvenus lors, et suite, aux ateliers proposés.
- Chaque participant accepte dûment ladite charte de vie qui n'a pour but que de cadrer les moments créatifs durant les Ateliers, ce qui n'annule en rien les Conditions générales de Vente régies et disponibles sur le site internet.